



# PROGRAMME DE LA FORMATION MAQUILLAGE PERMANENT COURS PARTICULIER AVEC MAUD

## DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

Ce programme fixe les conditions de l'apprentissage des techniques de maquillage permanent.  
D'une durée globale de 14 heures sur 2 journées, elle comporte :

- Un module Pratique (1 unité)

## MODULE DE FORMATION **PRATIQUE** / 1 UNITÉ AU CHOIX

### UNITÉ 1 : PRATIQUE SUR MODELE : LES SOURCILS

- Démonstration
- Simulation
- Réalisation\*

### UNITÉ 2 : PRATIQUE SUR MODELE : LES LEVRES

- Démonstration
- Simulation
- Réalisation\*

### UNITÉ 3 : PRATIQUE SUR MODELE : LES YEUX

- Démonstration
- Simulation
- Réalisation\*

### UNITÉ 4 : PRATIQUE SUR MODELE : PIGMENTATION CORRECTRICE LIFE REPAIR®

- Démonstration
- Simulation
- Réalisation\*

### UNITÉ 5 : DEMONSTRATION PAR MAUD : TECHNIQUES MIXTES

- Réalisation\*



# PROGRAMME DE LA FORMATION MAQUILLAGE PERMANENT COURS PARTICULIER AVEC MAUD

## DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

## MODULE DE FORMATION PRATIQUE & THÉORIQUE / 5 UNITÉS

### JOUR 1 - 7H

### PRATIQUE

10h00 – 10h30

Présentation de la formation, de la formatrice

10h30 – 13h00

Démonstration sur modèle réalisée par **MAUD** suivant l'unité choisie (UNITÉ 5)

13h00 – 14h00

**Pause déjeuner**

14h00 – 16h00

Démonstration sur modèle réalisée par **MAUD** suivant l'unité choisie (UNITÉ 5)

16h00 – 18h00

Démonstration sur modèle réalisée par **MAUD** suivant l'unité choisie (UNITÉ 5)

### JOUR 2 - 7H

### THÉORIE ET PRATIQUE

10h00 – 10h30

Présentation de la formation

10h30 – 13h30

Pratique sur modèle\* suivant l'unité choisie :

- Un modèle HAIRSTROKE® by Maud (UNITÉ 1) **ET/OU**
- Un modèle POWDER BROWS® by Maud (UNITÉ 1) **ET/OU**
- Un modèle CANDY LIPS® by Maud (UNITÉ 2) **ET/OU**
- Un modèle MAGIC LIPS® by Maud (UNITÉ 2) **ET/OU**
- Un modèle POWDER LINER® (UNITÉ 3) **ET/OU**
- Un modèle CAT EYES® by Maud (UNITÉ 3) **ET/OU**
- Un modèle Pigmentation Correctrice LIFE REPAIR® (UNITÉ 4)

13h30 – 14h30

**Pause déjeuner**

14h30 – 17h30

Pratique du stagiaire sur deux modèles en fonction de l'unité choisie

17h30 – 18h00

Compte-rendu : Evaluation et validation des acquis de la formation

Compte-rendu : Evaluation du stagiaire et bilan de compétences

Remise des feuilles de présence individuelles

Délivrance du certificat de fin de formation

Recueil des fiches de satisfactions individuelles



## PROGRAMME DE LA FORMATION MAQUILLAGE PERMANENT COURS PARTICULIER AVEC MAUD DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

(Arrêté du 12 Décembre 2008 pris pour l'application de l'article R. 1311-3 du Code de la Santé Publique)

### L'ACTION DE FORMATION A POUR OBJECTIFS :

- Apprendre et maîtriser l'une des techniques de Maquillage Permanent parmi les modules suivants : Sourcils – Yeux – Lèvres - Pigmentation Correctrice Life Repair® et/ou Pigmentation Aréoles Mammaires 3D
- Améliorer et développer sur mesure l'expertise du stagiaire
- Appliquer les techniques enseignées dans la pratique professionnelle quotidienne

### PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE - NIVEAU DES CONNAISSANCES PREALABLEMENT NECESSAIRES :

Afin de suivre au mieux l'action de formation visée et obtenir la ou les qualifications auxquelles celle-ci prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder avant l'entrée en formation, le niveau de connaissance suivant :  
Une connaissance et une pratique du maquillage permanent au moins du niveau de la formation MAQUILLAGE PERMANENT PERFECTIONNEMENT+ NIVEAU 3 et pouvoir justifier d'une pratique régulière par la production de photos récentes.

### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES - MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES :

- Support écrit remis à chaque stagiaire
- Démonstration en direct des techniques enseignées
- Poste de travail complet avec appareils et consommables à disposition
- Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique sur modèles ou en workshop

### LES DIPLOMES, TITRES ET REFERENCES DE LA PERSONNE CHARGEE DE LA FORMATION SONT INDIQUES CI-DESSOUS :

Maud RAVIER – Master en Maquillage Permanent & Pigmentation Correctrice

### MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE L'ACTION :

Grille d'évaluation (contrôle type cas d'étude et questionnaire) et travaux pratiques.

### SANCTION DE LA FORMATION :

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

### MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION :

États d'émargement signés par le stagiaire et le formateur et par demi-journée de formation.